



Hausse minimale de l'emploi salarié au troisième trimestre 2014

Au 3^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France évolue faiblement (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent). Près de 2 400 emplois ont été créés durant ces trois mois. Le tertiaire hors intérim (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent) compense les pertes d'emploi observées dans l'industrie (- 0,3 %) et dans la construction (- 0,6 %). L'emploi intérimaire est en hausse de 1,5 % ce trimestre.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

7,1 %

c'est la part des effectifs des entreprises artisanales en Ile-de-France.

27 926

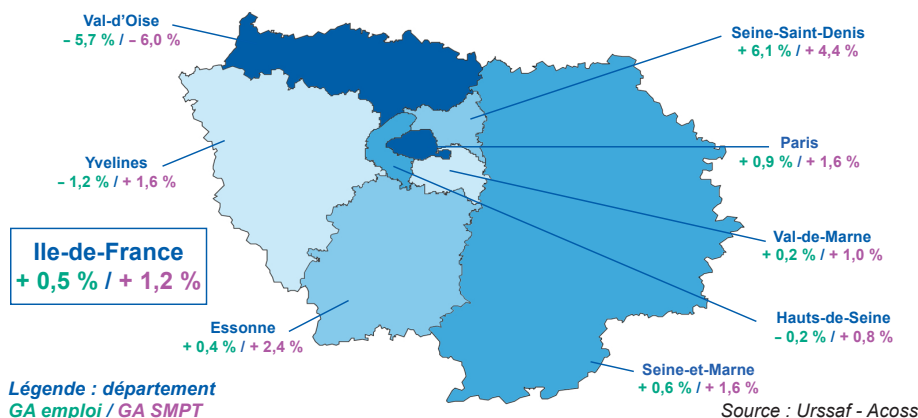
c'est le nombre d'établissements associatifs en Ile-de-France à fin juin 2014*.

* Plus d'information dans notre dernier baromètre thématique « Les associations en Ile-de-France » paru en novembre.

Une tendance qui reste relativement favorable à l'emploi

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 20 500 salariés (+ 0,5 %). Cette hausse s'explique presque uniquement par la hausse de l'emploi au 1^{er} trimestre 2014. Notons également que les données du 2^e trimestre ont été revues très légèrement à la baisse (- 1 900 emplois, le gain trimestriel s'établit à 3 000). L'emploi francilien signe donc un second trimestre de croissance atone, qui confirme la faible reprise de l'activité dans la région. La région n'est plus qu'à 21 500 salariés de son niveau d'avant crise. Pour ce troisième trimestre, l'emploi francilien évolue très faiblement, alors que l'emploi national repart à la baisse (- 0,1 %). Sur un an, l'emploi national stagne (+ 0,0 %). Hors Ile-de-France, la tendance dans le reste de la France s'avère négative (- 0,1 % sur un an).

Glissement annuel (GA) de l'emploi du secteur privé

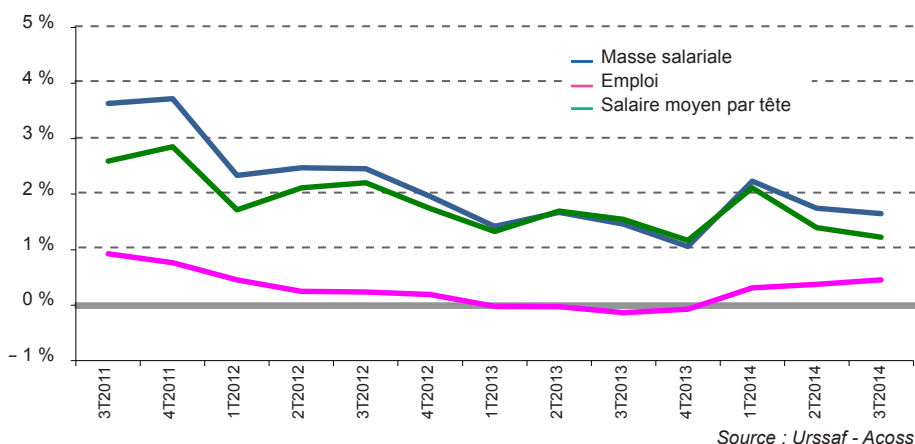


Masse salariale et emploi du secteur privé 3^e trimestre 2014

	En niveau 3 ^e T 2014	Glissement annuel			
		3 ^e T 2014	3 ^e T 2013	3 ^e T 2012	3 ^e T 2011
Ile-de-France					
Masse salariale (en millions d'€uros)	43 012	+ 1,6 %	+ 1,5 %	+ 2,5 %	+ 3,6 %
Emploi (en milliers)	4 528	+ 0,5 %	- 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,9 %
Salaire moyen par tête mensuel (en €uros)	3 167	+ 1,2 %	+ 1,5 %	+ 2,2 %	+ 2,6 %
France entière					
Masse salariale (en millions d'€uros)	132 093	+ 1,4 %	+ 1,2 %	+ 2,3 %	+ 3,3 %
Emploi (en milliers)	17 760	+ 0,0 %	- 0,6 %	- 0,2 %	+ 0,9 %
Salaire moyen par tête mensuel (en €uros)	2 478	+ 1,4 %	+ 1,8 %	+ 2,4 %	+ 2,3 %

Source : Urssaf - Acoiss

Masse salariale, emploi et salaire moyen par tête du secteur privé



La masse salariale marque le pas

La masse salariale progresse de 1,9 % sur un an cumulé, soit une progression légèrement plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,6 %). La masse salariale fléchit trimestre après trimestre mais affiche une dynamique relative dans un contexte d'inflation basse. La croissance du SMPT (salaire moyen par tête) ralentit également, avec une hausse de 1,2 % ; elle reste inférieure à celle observée au niveau national (+ 1,4 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 167 euros.

Évolution de l'emploi par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
			3 ^e T 2014	3 ^e T 2013	3 ^e T 2012	3 ^e T 2011
BZ	Industries extractives	1,8	+ 5,0 %	- 5,0 %	+ 3,0 %	+ 2,5 %
CA	Industries agro-alimentaires	48,6	+ 3,8 %	+ 1,4 %	+ 0,5 %	+ 1,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	18,1	+ 0,9 %	- 2,6 %	- 3,3 %	- 1,9 %
CC	Bois et papier	18,0	- 4,4 %	- 4,0 %	- 6,3 %	- 4,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,4	- 0,8 %	+ 2,6 %	+ 29,2 %	- 8,3 %
CE	Industrie chimique	25,7	- 2,9 %	- 2,7 %	- 4,4 %	- 1,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	19,2	- 2,2 %	- 3,0 %	- 3,0 %	+ 2,0 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	19,9	- 2,2 %	- 4,6 %	- 2,5 %	- 0,8 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	27,3	- 3,6 %	- 3,0 %	- 1,4 %	- 1,4 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	43,6	- 2,4 %	- 2,2 %	- 1,5 %	- 1,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	14,2	- 2,0 %	- 1,9 %	- 3,6 %	- 2,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	17,2	- 2,5 %	- 2,0 %	- 0,6 %	- 1,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	72,8	- 3,6 %	- 2,8 %	+ 0,7 %	+ 2,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,8	- 1,2 %	- 1,5 %	+ 0,3 %	- 0,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	47,0	+ 1,4 %	+ 1,4 %	+ 2,5 %	+ 0,0 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	32,3	- 1,6 %	- 1,1 %	+ 1,2 %	+ 3,4 %
FZ	Construction	281,7	- 0,1 %	+ 1,1 %	+ 2,1 %	+ 0,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	696,0	+ 0,8 %	- 0,9 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %
HZ	Transports et entreposage	369,3	+ 0,2 %	- 0,1 %	- 0,4 %	- 0,4 %
IZ	Hébergement et restauration	293,4	+ 1,7 %	+ 0,5 %	+ 1,1 %	+ 3,5 %
JA	Édition et Audiovisuel	141,9	- 0,8 %	- 0,4 %	- 1,7 %	+ 0,7 %
JB	Télécommunications	49,1	- 2,0 %	- 5,6 %	- 1,3 %	- 2,7 %
JC	Activités informatiques	189,6	+ 1,9 %	+ 0,8 %	+ 0,5 %	+ 3,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	312,7	- 0,3 %	- 0,9 %	- 0,4 %	+ 1,0 %
LZ	Activités immobilières	74,0	- 1,6 %	- 1,5 %	- 2,3 %	+ 0,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	372,2	+ 1,8 %	+ 0,6 %	+ 0,7 %	+ 2,8 %
MB	Recherche et développement	60,1	- 0,6 %	+ 0,1 %	+ 0,8 %	- 0,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	86,6	+ 1,1 %	- 2,0 %	- 1,4 %	+ 3,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	520,9	+ 0,3 %	+ 0,4 %	+ 0,1 %	+ 1,0 %
OZ	Administration publique	39,0	- 1,6 %	- 1,2 %	- 1,9 %	- 1,7 %
PZ	Enseignement	77,9	+ 0,1 %	+ 0,5 %	+ 0,5 %	+ 0,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	101,5	+ 1,6 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 1,1 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	177,9	+ 2,4 %	+ 3,0 %	+ 4,2 %	+ 2,6 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	97,8	+ 0,6 %	+ 1,0 %	+ 0,9 %	- 0,3 %
SZ	Autres activités de services	131,3	+ 1,5 %	+ 0,2 %	- 1,6 %	- 0,8 %
	Industrie	449,9	- 1,4 %	- 1,7 %	- 0,7 %	+ 0,1 %
	Construction	281,7	- 0,1 %	+ 1,1 %	+ 2,1 %	+ 0,7 %
	Tertiaire	3 791,2	+ 0,7 %	- 0,0 %	+ 0,2 %	+ 1,0 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 689,5	+ 0,7 %	+ 0,0 %	+ 0,4 %	+ 1,0 %
	Intérim	101,7	+ 1,2 %	- 2,7 %	- 6,4 %	+ 2,7 %

Source : Urssaf - Acooss

Évolution de la masse salariale par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2014	3 ^e T 2014	3 ^e T 2013	3 ^e T 2012	3 ^e T 2011
BZ	Industries extractives	26,8	+ 3,9 %	- 5,7 %	+ 6,2 %	+17,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	366,6	+ 4,3 %	+ 2,2 %	+ 2,6 %	+ 2,3 %
CB	Habillement, textile et cuir	166,0	+ 0,6 %	+ 1,3 %	- 0,0 %	+ 3,0 %
CC	Bois et papier	173,5	- 2,6 %	- 1,9 %	- 3,4 %	- 2,9 %
CD	Cokéfaction et raffinage	37,6	- 0,1 %	+ 0,5 %	+60,3 %	- 3,8 %
CE	Industrie chimique	359,6	- 3,3 %	+ 1,8 %	- 2,9 %	+ 1,1 %
CF	Industrie pharmaceutique	300,7	+ 2,0 %	+ 1,1 %	+ 0,1 %	+ 3,7 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	217,1	- 1,2 %	- 2,7 %	+ 0,4 %	+ 1,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	267,5	- 2,5 %	- 1,3 %	+ 0,0 %	+ 2,0 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	627,3	- 0,5 %	- 0,3 %	+ 0,3 %	+ 2,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	186,8	- 0,2 %	+ 2,3 %	- 0,8 %	+ 2,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	203,3	- 0,7 %	+ 0,4 %	+ 3,5 %	+ 2,9 %
CL	Fabrication de matériels de transport	990,0	- 2,6 %	+ 2,4 %	+ 3,5 %	+ 3,8 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	439,8	+ 1,0 %	+ 1,7 %	+ 2,9 %	+ 2,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	633,6	+ 2,4 %	+ 2,9 %	+ 6,4 %	+ 2,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	272,3	- 1,1 %	- 0,4 %	+ 3,6 %	+ 4,9 %
FZ	Construction	2 102,8	- 0,0 %	+ 2,2 %	+ 3,2 %	+ 2,5 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	5 975,5	+ 1,8 %	+ 1,4 %	+ 2,5 %	+ 2,9 %
HZ	Transports et entreposage	3 269,6	+ 0,6 %	+ 1,7 %	+ 1,2 %	+ 2,5 %
IZ	Hébergement et restauration	1 640,9	+ 2,1 %	+ 1,7 %	+ 3,5 %	+ 4,6 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 716,3	+ 1,6 %	+ 0,6 %	+ 1,8 %	+ 5,5 %
JB	Télécommunications	630,6	- 2,5 %	- 0,8 %	+ 2,6 %	+ 0,5 %
JC	Activités informatiques	2 400,3	+ 2,4 %	+ 2,1 %	+ 2,9 %	+ 4,8 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4 727,6	+ 1,9 %	+ 1,1 %	+ 1,2 %	+ 5,5 %
LZ	Activités immobilières	660,9	+ 0,4 %	+ 0,8 %	- 1,7 %	+ 2,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 102,3	+ 3,3 %	+ 2,2 %	+ 3,6 %	+ 5,3 %
MB	Recherche et développement	685,3	+ 3,7 %	+ 2,2 %	+ 2,9 %	+ 0,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	917,7	+ 2,5 %	+ 0,7 %	+ 2,2 %	+ 5,7 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 196,2	+ 2,3 %	+ 0,2 %	+ 2,7 %	+ 4,0 %
OZ	Administration publique	802,2	+ 0,1 %	+ 6,0 %	+ 2,4 %	+ 0,5 %
PZ	Enseignement	530,6	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 2,8 %	+ 2,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	724,2	+ 3,0 %	+ 2,1 %	+ 2,2 %	+ 2,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	975,6	+ 4,2 %	+ 3,5 %	+ 5,6 %	+ 3,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	736,7	+ 5,8 %	+ 2,6 %	+ 6,6 %	+ 6,1 %
SZ	Autres activités de services	886,7	+ 1,2 %	- 3,2 %	+ 1,3 %	+ 1,4 %
	Industrie	5 268,2	- 0,4 %	+ 1,1 %	+ 2,1 %	+ 2,6 %
	Construction	2 102,8	- 0,0 %	+ 2,2 %	+ 3,2 %	+ 2,5 %
	Tertiaire	35 579,3	+ 2,1 %	+ 1,4 %	+ 2,4 %	+ 3,9 %
	dont Tertiaire hors intérim	34 865,8	+ 2,1 %	+ 1,5 %	+ 2,5 %	+ 3,9 %
	Intérim	713,5	+ 2,2 %	- 3,8 %	- 0,6 %	+ 5,3 %

Source : Urssaf - Acof

Retournement de tendance dans la construction

La construction affiche un brutal retournement de tendance. Le secteur francilien avait auparavant affiché des créations d'emplois à l'inverse de ce qui s'observe dans le reste de la France. La baisse trimestrielle est de 0,6 %, soit 1 600 emplois perdus. Sur un an, les effectifs sont en diminution de 0,6 % suite à une revue à la baisse des effectifs du 2^e trimestre. L'évolution du SMPT est négative confirmant le changement de structure de l'emploi. Les postes à forte rémunération disparaissent plus vite que ceux à faible rémunération.

Le tertiaire bien orienté

L'ensemble du tertiaire gagne des emplois (+ 0,7 % en un an), soit un gain de 27 100 salariés. La hausse annuelle du commerce se maintient (+ 0,8 %). L'action sociale et hébergement médico-social (+ 2,4 %) et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+ 1,8 %) sont également en hausse. À l'inverse, l'emploi dans le secteur des télécommunications demeure en forte baisse (- 2,0 %).

L'intérim remonte ce trimestre (+ 1,5 %), ce qui permet à l'emploi intérimaire de progresser de 1,2 % sur un an.

Situation difficile dans l'industrie

L'industrie continue de perdre des emplois, mais à un rythme un peu plus faible que le dernier trimestre (- 0,3 % ce trimestre contre 0,6 % le trimestre précédent).

Sur un an, la décre est importante avec une baisse de 1,4 % des effectifs. Ce nouveau recul s'explique toujours par la diminution des effectifs dans le secteur francilien industriel le plus pourvoyeur d'emploi : la fabrication de matériels de transport (- 3,6 % sur un an). La métallurgie (- 3,6 %) et le bois

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2014	3 ^e T 2013	3 ^e T 2012	3 ^e T 2011
	Industrie	3 897,5	+ 1,3 %	+ 2,5 %	+ 2,6 %
Construction	2 480,9	- 0,6 %	+ 1,2 %	+ 1,3 %	+ 1,6 %
Tertiaire	3 130,0	+ 1,4 %	+ 1,4 %	+ 2,2 %	+ 2,7 %
Dont tertiaire hors interim	3 151,2	+ 1,4 %	+ 1,4 %	+ 2,1 %	+ 2,8 %
Total Ile-de-France	3 167,1	+ 1,2 %	+ 1,5 %	+ 2,2 %	+ 2,6 %

Source : Urssaf - Acoff

et papier (- 4,4 %) subissent également de lourdes chutes. À l'inverse, les industries agro-alimentaires sont en expansion (+ 3,8 %).

La croissance du SMPT ralentit

La hausse du SMPT dans l'industrie ralentit fortement. La hausse annuelle s'établit ainsi à 1,3 % contre 2,3 % le trimestre précédent. Dans le tertiaire, la croissance se tasse également avec une hausse de 1,4 %. La faiblesse de l'inflation se répercute donc de plus en plus dans les salaires.

La Seine-Saint-Denis dynamique ce trimestre

La Seine-Saint-Denis a vu ses effectifs augmenter de façon dynamique au cours du 3^e trimestre (+ 1,0 %). Sur un an, le nombre de salariés voit sa meilleure progression à Paris (+ 0,9 %) et en Seine-et-Marne (+ 0,6 %). A contrario, les Yvelines affichent toujours une évolution négative de l'emploi sur un an (- 1,2 %).

Des changements d'établissement ont engendré des déplacements de personnel à l'intérieur de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle (situé sur trois départements).

	3 ^e T 2014	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en Euros)
75 - Paris	1 407	3 412
77 - Seine-et-Marne	345	2 380
78 - Yvelines	404	2 968
91 - Essonne	343	2 782
92 - Hauts-de-Seine	887	3 935
93 - Seine-Saint-Denis	467	2 815
94 - Val-de-Marne	394	2 701
95 - Val-d'Oise	281	2 498
National	17 760	2 478

Source : Urssaf - Acoff

Ainsi, le département du Val-d'Oise perd des effectifs au profit de la Seine-Saint-Denis. Le Val-d'Oise gagne, néanmoins, des salariés ce trimestre (+ 0,4 %).

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoff).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoff sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoff et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoff.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689
Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Mathieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
serge.mercier@urssaf.fr

www.iledefrance.urssaf.fr